



ANNEXE 2

Fiche de candidature à un congé de formation professionnelle pour l'année scolaire 2023-2024

Fiche à compléter et à transmettre par la voie hiérarchique accompagnée des pièces justificatives **pour le lundi 13 février au plus tard.**

Liste des pièces à fournir (suivant les directives de la circulaire en fonction des situations)

- lettre de motivation explicitant le projet
- un CV (pas le CV iprof)
- copie du ou des arrêté(s) de congé de formation précédemment obtenus
- le(s) courrier(s) de la DSDEN indiquant le refus et la position sur la liste complémentaire
- la plaquette correspondante dans le cas d'une formation universitaire

Avez-vous également formulé une demande de Compte Personnel de Formation (CPF) ? : OUI NON

Nom d'usage : Prénoms:

Nom de famille :

Date de naissance :/...../..... Numéro de sécurité sociale :

☎ : @ professionnel :

Diplôme le plus élevé en votre possession :

Service à temps partiel en 2022-2023 :

Etablissement d'affectation :

Circonscription : Code établissement :

Demande le bénéfice d'un congé au titre du décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 pour suivre la formation suivante (mentionner une seule formation, sans abréviation, ni sigle) :
.....

Organisme responsable :

Au titre : d'une préparation à un concours
 d'une formation universitaire (**joindre la plaquette correspondante**)
 d'une autre formation :

Choix de la durée du congé (entourer la mention) : temps plein ou fractionné

Je demande la formation à **temps complet** duauinclus
 Je demande **un congé fractionné** de 1 ou 2 jours par semaine.
Précisez le nombre de jours :par semaine duauinclus
Durée

Avez-vous déjà formulé une demande de congé de formation ? OUI NON
Si oui, combien (sans compter la demande présente) (joindre les justificatifs)

Avez-vous déjà obtenu un congé de formation ? OUI NON
Si oui, préciser les dates de congés ainsi que la durée (Vous pouvez vous reporter aux arrêtés de congés reçus
.....

Avez-vous déjà obtenu un congé de mobilité ? OUI NON
Si oui, préciser les dates du congé :
.....

Avez-vous déjà obtenu une disponibilité pour études ? OUI NON
Si oui, préciser les dates :

ENGAGEMENT

Dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, je m'engage à rester au service de l'une des trois fonctions publiques à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.

Je m'engage également en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions du Décret précité en ce qui concerne :

- ✓ les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation
- ✓ la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois)
- ✓ l'obligation de paiement des retenues pour pension, même s'il s'agit de congé de formation non rémunéré
- ✓ l'obligation de rester au service de l'une des trois fonctions publiques, à l'expiration de ce congé, pendant une période égale au triple de la durée du congé accordé.

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis.

A le
Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

.....
Le dossier complet doit parvenir à la circonscription d'exercice le 13 février 2023 au plus tard.

La circonscription doit adresser le dossier à la DSDEN –DIPE- service de la Gestion collective/formation- ***pour le 16 février au plus tard***

Dossier reçu par la circonscription le :

CACHET ET SIGNATURE DE L'I.E.N.

Dossier arrivé le :au service de la formation continue